

FORETS MIXTES DE QUERCUS ROBUR, ULMUS LAEVIS, ULMUS MINOR, FRAXINUS EXCELSIOR OU FRAXINUS ANGUSTIFOLIA RIVERAINES DES GRANDS FLEUVES

STATUT :

Au niveau européen : habitat menacé, inscrit à l'Annexe I de la Directive Habitats (EUR 91F0).

En région Poitou-Charentes :

Valeur Patrimoniale Régionale : ★

Menaces : ☹☹

Rareté : 1

SOUS-TYPES PRESENTS SUR LE SITE :

Chênaies-ormaises à Frêne oxyphylle (91F0-3)



Photo 31 : Habitat 91F0 "Forêts mixtes riveraines des grands fleuves"

REPARTITION SUR LE SITE :

L'habitat est présent sporadiquement sur tout le pourtour du marais de Brouage, depuis St Froult jusqu'à Nodes, ainsi que sur l'île d'Oléron au marais de la Maratte et, surtout, au marais du Douhet où il constitue deux grands ensembles de 28 et 14 ha sur sa bordure occidentale.

REPRESENTATIVITE SUR LE SITE : 83,76 ha (38 stations)

PHYSIONOMIE-ECOLOGIE :

Physionomiquement, il s'agit de frênaies pures ou, plus souvent, de frênaies-ormaises, formant des bois plus ou moins étendus dans la zone de contact coteaux périphériques/marais mais toujours à l'altitude de ce dernier (3-4m NGF). Contrairement à l'aulnaie-frênaie du 91E0, d'allure voisine, l'hydromorphie n'est jamais assurée par la présence d'un ruisseau ou d'une source mais par les remontées de la nappe phréatique durant les périodes de forte pluviométrie (hiver et printemps) ; elle présente de ce fait des fluctuations saisonnières marquées : affleurante en hiver, cette dernière peut s'enfoncer jusqu'à plus d'1m en été mais reste toujours accessible aux racines des arbres. La flore herbacée dont la rhizosphère ne descend guère en dessous de 50 cm de profondeur présente en revanche un caractère beaucoup plus mésophile qui contraste fortement avec la nature « alluviale » du peuplement forestier.

La frênaie-ormaise-chênaie du marais de Brouage appartient à un ensemble de forêts thermo-hygrophiles présentes du sud-ouest de la France jusqu'à la vallée de la Loire, caractérisées par divers taxons d'origine méridionale absents ou très rares dans les boisements alluviaux plus continentaux : la place occupée par le Frêne oxyphylle, la fréquence de l'Arum d'Italie, de l'Iris fétide et, à un moindre degré, de la Garance ou de l'Ornithogale des Pyrénées sont à cet égard tout à fait caractéristiques.

Bien que non inondable par des crues - on est en dehors d'un système alluvial à proprement parler -, cette forêt reste cependant nettement hygrophile du fait des remontées saisonnières de la nappe. Malgré cette différence de fonctionnement vis à vis des véritables systèmes alluviaux des corridors fluviaux, il semble donc qu'elle doive être rangée dans l'alliance de l'ALNION INCANAE et, notamment, dans la sous-alliance de l'ULMENION MINORIS qui regroupe les communautés du bord des grands fleuves. Dans cette optique, les dépôts alluviaux du marais de Brouage (tout comme ceux du marais de Rochefort) correspondraient à une sorte de « lit majeur » très large en bordure duquel ces boisements se seraient installés.

La frênaie-ormaie-chênaie du marais de Brouage pourrait donc être rapportée à L'ULMO MINORI-FRAXINETUM ANGUSTIFOLIAE (**COR 44.4**), décrit des lits majeurs des grands fleuves océaniques (Saône, Loire, Adour, Garonne), mais sous une race particulière propre aux dépôts alluviaux fluvio-marins typiques des marais arrière-littoraux centre-atlantiques. En commun avec L'ULMO-FRAXINETUM, les boisements étudiés montrent en effet une coprésence des 2 frênes, la présence du Chêne pédonculé, l'abondance d'une strate arbustive dominée par l'Aubépine monogyne, le Cornouiller sanguin et une strate herbacée avec la Ronce bleue, la Laîche espacée, l'Oseille sanguine etc.

En situation perturbée et topographie artificielle, elle serait introgressée (voire remplacée sur certaines terrées très hautes ou sur les lisières dégradées des massifs) par une ormaie évoquant l'ormaise thermo-atlantique de l'ARO NEGLECTI-ULMETUM MINORIS (**COR 41.F12**) avec laquelle la variante hydrocline présente de nombreuses espèces communes³ (notamment le cortège du GEO-ALLIARION).

ESPECES INDICATRICES :

Strate arborée : Frêne oxyphyllé (*Fraxinus angustifolia*), Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), (et essaims hybrides entre les 2), Orme champêtre (*Ulmus minor* coll), Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Saule argenté (*Salix alba*), Peuplier blanc (*Populus alba*-surtout sur Oléron)

Strate arbustive : Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), Troëne d'Europe (*Ligustrum vulgare*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Laurier sauce (*Laurus nobilis*) surtout dans les faciès à orme, Saule roux (*Salix atrocinerea*)...

Lianes : Lierre commun (*Hedera helix*), Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), Tamier commun (*Tamus communis*)...

Strate herbacée : Gouet d'Italie (*Arum italicum*), Iris fétide (*Iris foetidissima*), Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), Ronce bleue (*Rubus caesius*), Oseille sanguine (*Rumex sanguineus*), Grande ortie (*Urtica dioica*), Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), Laîche espacée (*Carex remota*)...

VALEUR BIOLOGIQUE ET ESPECES ASSOCIEES :

Sur le site, l'habitat n'abrite pas d'espèces végétales rares/menacées.

Comme dans le cas du 91E0, on rencontre fréquemment sur ses lisières, en situation fraîche et semi ombragée, des peuplements linéaires de Cerfeuil des prés *Anthriscus sylvestris* et/ou d'Alliaire (*Alliaria petiolata*), qui correspondent à des fragments de l'habitat « Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires », dans sa déclinaison « Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophiles » (**EUR 6430-6**).

³ Le dépérissement des ormes par la graphiose tend à obscurcir les limites entre frênaie-ormaie et ormaie pure, les frênes ayant tendance à prendre la place des ormes morts par graphiose.

ETAT DE CONSERVATION – MENACES :

- La faible taille de la plupart des bosquets (<1ha en moyenne) favorise beaucoup les effets de lisière et nuit à la typicité de l'habitat ;
- L'isolement des bosquets vis-à-vis du corridor fluvial de la Charente explique en partie sa faible diversité spécifique;
- Le traitement en taillis (pour le bois de chauffage) simplifie la structure et sélectionne indéfiniment les stades jeunes de l'habitat ;
- La reconversion par plantation, en plein ou par mitage, avec des peupliers euraméricains entraîne une forte artificialisation de l'habitat et une banalisation de sa flore
- La tendance générale à un assèchement toujours plus poussé du marais et à un enfoncement accru et prolongé de la nappe favorise l'évolution vers des faciès de plus en plus mésophiles et de moins en moins typiques.

ELEMENTS DE GESTION :

- Privilégier un traitement en futaie plutôt que le taillis à courte révolution
- Eviter les transformations (populiculture)
- Lors des travaux forestiers, respecter la fragilité de l'habitat : utiliser des matériels et techniques adaptés aux zones humides, pas de travaux lourds du sol, pas de drainage ou toute autre opération risquant de renforcer la sécheresse estivale du sol

SUIVI /ETUDES COMPLEMENTAIRES :

Pas de suivi particulier.